

Les impacts du traité de libre commerce entre le Pérou et l'Union européenne

Le Pérou connaît une situation sociale conflictuelle depuis plusieurs années. Plus de 200 conflits sociaux troublent le pays principalement en lien avec les conséquences néfastes de l'exploitation des ressources dont son économie dépend. Environ 250 personnes ont perdu la vie dans des manifestations depuis 2006. Dans le cadre des réunions autour de l'accord de libre commerce entre l'Union européenne et le Pérou, Ana Romero, Coordinatrice du Réseau pour une Globalisation Equitable, viendra témoigner de cette situation.

En 2013 est entré en vigueur le traité de libre commerce (TLC) entre l'Union européenne et le Pérou (et la Colombie). Une évaluation de cet accord est menée chaque année sur base d'un rapport de la Commission européenne. Les 7 et 8 décembre auront lieu les réunions d'évaluation de cet accord à Bruxelles. Ana Romero, partenaire de Justice et Paix et coordinatrice du Réseau pour une Globalisation Equitable (RedGE), y participera pour partager le point de vue de la société civile péruvienne sur les impacts du TLC.

En 2012 déjà, le TLC avait suscité de nombreux questionnements. Conscient du climat d'insécurité permanent dans lequel évoluent les défenseurs des droits humains au Pérou, le Parlement européen avait exigé une « feuille de route sur les droits humains, du travail et environnementaux ». Le Pérou s'était plié à la demande. La société civile péruvienne et européenne s'interroge sur les sanctions prévues face aux violations des droits humains visibles au Pérou.

Un chapitre dédié au développement durable

L'accord dédie un chapitre au développement durable et au respect de l'environnement. La société civile a la possibilité de faire remonter ses observations quant au respect de ce chapitre. Ces dernières constatent un net recul de la part du Pérou à ce niveau, contraire aux termes de l'accord. « En effet, depuis 2013, pour contrer l'impact de la baisse des prix des matières premières dont son économie dépend, le Pérou a adopté une série de lois censées promouvoir et faciliter l'investissement. Malheureusement, ces lois ont impliqué un véritable recul des normes de protection environnementales en vigueur dans le pays », déplore Axelle Fischer, secrétaire générale de la Commission Justice et Paix.

Plus loin que les mots, l'ONG Justice et Paix exhorte l'Union européenne à prendre clairement position afin que les valeurs qu'elle défend coïncident avec sa politique commerciale.

Contact : Géraldine Duquenne, 0494/ 84 07 69, geraldineduquenne@justicepaix.be

Justice et Paix est une ONG d'éducation au développement active en Belgique depuis 1978. Elle valorise les droits humains et la justice en tant que facteurs de paix et de développement durable. Sur base de son analyse des conflits et des enjeux internationaux, elle sensibilise les décideurs politiques et les citoyens et les encourage à devenir des acteurs de paix et de justice.